

CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LE COLLECTEUR

Le présent abonnement concerne l'entretien d'un collecteur d'eau usée, situé au .
De l'immeuble suivant :

Il est souscrit par :

Tél :

L'entretien sera assuré par la société : **CPO**

CONDITION GENERALE DE L'ABONNEMENT.

L'abonnement est conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties un mois avant son expiration, par lettre recommandée

Le paiement du forfait annuel doit intervenir dans le délai d'un mois après souscription de l'abonnement ou dans le courant du mois précédent son échéance, en cas de renouvellement.

SERVICE COMPRIS DANS L'ABONNEMENT.

L'abonnement comprend : Une visite tous les 6 mois.

La visite comprend :

La vérification de l'état du collecteur qui passe dans les chambres du 6^{ème} étage,
Le détartrage de la totalité du collecteur,
Ce détartrage sera exécuté par l'introduction d'un furet électrique,
Introduction dans le collecteur d'un détartrant chimique,
Rinçage du collecteur.
Essai d'écoulement,
Nettoyage des lieux,
Mise en service.

LIMITES DE L'ABONNEMENT.

Ne sont pas compris dans l'abonnement :

Les visites supplémentaires ou dépannages demandées par le client seront facturés suivant le temps passé au tarif en vigueur réglés à nos dépanneurs.

Le nettoyage des siphons d'appareil,

La réparation de fuites éventuelles sur les tuyauteries,

La réparation de fuites sur le collecteur,

D'une façon générale, les interventions autres que celles prévues ci-dessus.

Les visites auront lieu suivant les horaires de la société soit du LUNDI au JEUDI 8H à 17H et le VENDREDI de 8H à 16H.

PRIX

Le présent abonnement est souscrit pour la somme annuelle de : A définir

Ces prix sont révisables chaque année au moment du renouvellement de l'abonnement.

RESPONSABILITE.

Notre responsabilité ne serait être engagée pour tous incidents ou accidents provoqués par fausses manoeuvres, malveillance, sinistres, guerre, grèves, inondations, tremblement de terre, incendie.

Elle ne saurait l'être non plus pour d'éventuels incidents dans le réseau d'évacuation .

B. OLIVIERI

Fait à

,le

L'abonné, « Lu et approuvé ».